



CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement no 84 (2020)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté le 15 juillet 2020 le règlement suivant :

Règlement no 84 (2020) : Règlement amendant le règlement no 84 et ses amendements, afin d'augmenter à 2 478 100 \$ le montant du fonds de roulement et appropriant à cette fin une somme de 526 100 \$.

QUE communication dudit règlement peut être prise à mon bureau situé au 2555, chemin Bellevue à Carignan, durant les heures normales de bureau; ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carignan, ce 20 juillet 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 20 juillet 2020 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 20 juillet 2020.

Donné à Carignan, ce 20 juillet 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière